



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bourses d'études

Question écrite n° 81073

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche de lui donner des indications sur les bourses de recherche distribuées par l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). Il souhaite connaître, depuis la création de cet organisme, le nombre de bourses attribuées, avec, pour chaque catégorie de bourses, le nombre d'étudiants d'universités d'Île-de-France bénéficiaires et le pourcentage qu'ils représentent dans l'ensemble.

Texte de la réponse

Le nombre et la destination des bourses et allocations de recherche attribuées par l'Institut national d'histoire de l'art sont récapitulés dans le tableau suivant :

BOURSES OU ALLOCATIONS	2002 ILE-DE-FRANCE	2002 RÉGIONS	2003 ILE-DE-FRANCE	2003 RÉGIONS	2004 ILE-DE-FRANCE	2004 RÉGIONS	2005 ILE-DE-FRANCE	2005 RÉGIONS	TOTAL 2002-2005
Chargés d'études	5	1	6	0	4	2	3	3	24
Bourses Terra			1	1	1	1	2		6
Fondation de France				1				1	2

Chaque année, l'INHA recrute six chargés d'études et de recherche, sur des postes INHA ou des allocations de recherche. Le recrutement intervient au 1er octobre de l'année précédente, pour une durée de quatre ans. Par ailleurs, deux bourses Terra sont attribuées chaque année pour un séjour de recherche d'une durée comprise entre un et trois mois aux États-Unis sur l'art américain à des jeunes chercheurs doctorants ou post-doctorants. Enfin, la Fondation de France prend en charge, selon les besoins et pour une durée de douze mois, des jeunes chercheurs ne possédant pas les critères permettant l'attribution de ces bourses ou allocations. Au total, sur la période 2002-2005, ce sont 32 bourses qui ont été attribuées, toutes catégories confondues, par l'INHA.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81073

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11710

Réponse publiée le : 21 février 2006, page 1876